

Orientations pour la Charte forestière de territoire Gorges Causses Cévennes

Le diagnostic a mis en exergue quatre orientations principales pour la charte forestière de territoire Gorges Causses Cévennes.

Axe 1 : Dynamiser la gestion forestière

Il est constaté un manque de culture et de gestion forestière sur le territoire, notamment chez les propriétaires privés. Il est donc important de mener des actions pour arriver à une gestion forestière dynamique, économiquement viable et préservant l'environnement.

Plusieurs objectifs ont été définis, mais la charte forestière s'attachera prioritairement à :

- Lutter contre le morcellement forestier, élément important pour engager les propriétaires, notamment privés, à une gestion forestière ;
- Améliorer la valeur ajoutée de la ressource locale, pour valoriser plus facilement nos bois, notamment au niveau local, et permettre un réinvestissement en forêt ;
- Diversifier les essences et les traitements de peuplement.

Axe 2 : Gérer les interfaces

La forêt sur le territoire est multiple : différents usages, différents usagers. Il est parfois constaté une vision différente de la forêt. S'attacher à travailler sur la multifonctionnalité de la forêt implique de prendre en compte toutes ces différences. Il s'agira ainsi pour la charte forestière de :

- Favoriser le lien agriculture/forêt. L'agriculture et la forêt ont toujours été liées, mais ces liens sont à renforcer, notamment pour faire prendre conscience de la possibilité de valorisation de la forêt des agriculteurs. D'autre part, les espaces intermédiaires entre agriculture et forêt sont aussi importants à prendre en compte ;
- Anticiper les risques pour la forêt (risques sanitaires, incendies, changement climatique), notamment, le risque incendie, qui peut être important sur certaines communes du territoire. Il faudra s'attacher à voir ces risques sous différents angles : par exemple montrer l'intérêt de la gestion forestière pour la protection contre les incendies.

Tout cela permettra d'aller vers une forêt aux usages complémentaires.

Axe 3 : Se donner les moyens de valoriser et consommer localement les bois

Le territoire est très boisé, mais on constate que la ressource locale n'est pas toujours utilisée, et valorisée sur place. Il est donc nécessaire de mener des actions pour arriver à une complémentarité de l'amont et de l'aval de la filière, d'assurer la consommation locale des bois, et de valoriser nos bois durablement.

La charte forestière devra ainsi travailler particulièrement à :

- Promouvoir la consommation locale par les marchés publics. Les pouvoirs publics, par l'exemple, peuvent avoir un rôle important pour inciter la consommation locale des bois. De plus, une consommation sur place est un coup de pouce pour la structuration d'un approvisionnement local ;
- Développer un approvisionnement local, qui permettra d'avoir des retombées économiques positives et durables pour le territoire, ainsi que de tendre vers une indépendance énergétique ;
- Améliorer la desserte forestière. Le territoire, de moyenne montagne, est difficile d'accès. Le réseau de desserte forestière n'est pas toujours suffisant, en particulier sur les Cévennes. Or, une amélioration de cette desserte permettrait de faciliter la sortie de nos bois, et ainsi favoriser leur valorisation.

Axe4 : Augmenter les connaissances, se former, s'informer

Comme indiqué plus haut, on constate sur le territoire un manque de culture forestière commune. Les différents usages de la forêt ne sont pas toujours connus. Or, il est important pour le territoire d'arriver à développer une culture forestière et de mieux partager les connaissances forestières. Il est primordial d'arriver à avoir un regard croisé sur la forêt. De même, avoir une politique forestière territoriale à long terme est gage de réussite. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur tous les partenaires.

La charte forestière devra donc :

- Sensibiliser, communiquer, et former sur la forêt (élus, citoyens, agriculteurs, propriétaires privés...), un élément crucial pour que la forêt soit un sujet mieux connu et plus pris en compte, par les pouvoirs publics, mais aussi par les citoyens ;
- Favoriser la connaissance des différents usagers et les partenariats : afin que tous les acteurs de la forêt, et les différents usagers puissent mieux se comprendre, et échanger ;
- Etre animée, en continuant son travail de concertation entre tous les partenaires, et son travail d'émergence de projets.